


Une loi socialement responsable



Inondations, étés caniculaires avec des Alpes asséchées et hivers avec des prairies vertes dans nos stations de ski: le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre époque! Il menace notre nature et nos bases de vie.

Le 18 juin, nous voterons sur la loi sur la protection du climat. Elle définit la voie vers une Suisse neutre en carbone d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La loi ne comporte pas d'interdictions et tient compte des défis particuliers des régions de montagne et des zones rurales. Au lieu de cela, nous investissons dans le remplacement des chauffages au mazout et au gaz et dans les nouvelles technologies.

Sur le plan économique, la loi sur la protection du climat prépare la Suisse pour l'avenir. Aujourd'hui, notre pays dépense environ 8 milliards de francs par an pour les énergies fossiles. Tout cet argent part à l'étranger, dans les pays qui produisent du pétrole et du gaz. Notre économie n'en profite pas.

Avec le tournant énergétique, nous pouvons créer de la valeur ajoutée en Suisse et des emplois d'avenir. Nous réduirons ainsi notre dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Assumons nos responsabilités, apportons notre contribution à la protection du climat. Je voterai oui le 18 juin à une loi réaliste et socialement responsable sur la protection du climat! >>

CHRISTINE BULLIARD-MARBACH,
CONS. NATIONALE LE CENTRE,
UEBERSTORF